



Ville de
Senneterre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate
CS-18-19-0

Une piscine scolaire-municipale verra le jour à Senneterre

Val-d'Or, le 13 août 2018 – C'est avec grande fierté que la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et la Ville de Senneterre confirment la construction d'une piscine scolaire-municipale annexée à l'école secondaire La Concorde, en recevant aujourd'hui une aide financière du gouvernement du Québec de 3,1 M\$ dans le cadre du Programme de soutien aux activités sportives et récréatives phase IV. Cette nouvelle infrastructure aquatique est attendue et permettra de répondre aux besoins des élèves et de la communauté de Senneterre.

Rappelons que ce projet d'infrastructure aquatique de 6,2 M \$ permettra le déplacement des activités du Centre Aqua-Spec vers l'école secondaire La Concorde et sera financé à 50 % par le Programme de soutien aux activités sportives et récréatives tandis que l'autre 50 % sera assumé par la Ville de Senneterre, la Commission scolaire de l'Or-des-Bois et la communauté.

« Une plus grande accessibilité pour les écoles primaire et secondaire, l'augmentation des activités culturelles et sociales à l'école, le développement du sport scolaire et des activités parascolaires, l'utilisation optimale des lieux et l'accueil de compétitions et d'évènements d'envergure ne sont que quelques-uns des avantages que permettra cette nouvelle infrastructure », a mentionné M. Gaétan Gilbert, président de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois. « Rappelons également qu'avec ce projet, la Commission scolaire contribue au développement sportif, social, culturel et économique sur son territoire » a ajouté M. Gilbert.

« Le maintien et l'amélioration de la qualité de vie de la population sont des enjeux prioritaires pour la Ville de Senneterre. Les installations actuelles du Centre Aqua-Spec, abritant la piscine municipale et la salle communautaire étant désuètes, ce projet d'un nouveau centre aquatique est essentiel. » Il permettra d'offrir une installation aquatique répondant aux normes actuelles et adaptées aux besoins de la population, en plus de promouvoir les saines habitudes de vie », a mentionné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

- 30 -

Source : Caroline Neveu
Conseillère en communication
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
819 825-4220, poste 3013
Neveu.caroline@csob.qc.ca

Monic Landry
Secrétaire de direction et greffière adjointe
Ville de Senneterre
819 737-2296, poste 204
mlandry@ville.senneterre.qc.ca